



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Martin-de-Crau 12 juin 2026,

### **Le Collectif THT13/30 salue la prise de position du Président de la Région Sud en faveur d'une solution partagée pour le territoire**

**Le Collectif THT13/30 se félicite de la prise de position du Président de la Région Sud, Renaud Muselier, qui appelle à construire une solution partagée, respectueuse à la fois des impératifs de décarbonation, de réindustrialisation et de préservation des patrimoines naturels exceptionnels de notre région.**

Dans son courrier au préfet de région, Jacques Witkowski, en date du 11 juin 2026, le Président de la Région Sud rappelle avec justesse que la Camargue, la Crau et le Parc naturel régional constituent un patrimoine exceptionnel, qui ne peut être sacrifié au nom d'une logique d'aménagement imposée. Il souligne également que la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer et de Port-Saint-Louis-du-Rhône doit pouvoir poursuivre son développement, mais sans qu'une infrastructure énergétique soit décidée hors d'une vision d'ensemble et sans garanties pour les populations et les territoires concernés.

Pour le Collectif THT13/30, cette prise de position constitue un signal fort adressé à l'État. Elle montre qu'une voie de dialogue responsable est possible, loin des oppositions stériles et des schémas de passage en force. Elle pourrait même marquer un point de basculement dans la manière d'aborder ce dossier, à condition que les choix à venir restent fidèles à l'exigence d'équilibre portée par les élus et les acteurs de terrain.

Après la prise de position contre la ligne aérienne de la part de Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie, c'est la deuxième collectivité de poids qui prend position.

Le Collectif rappelle toutefois qu'il ne saurait être question de crier victoire. À ce jour, aucune décision définitive n'a été prise et le sort de nos territoires dépend encore du Président de la République, qui a décidé d'arbitrer seul ce dossier stratégique. Pour le Collectif, il ne s'agit donc pas d'un arbitrage technique ou financier inévitable, mais d'un choix politique assumé, qui privilégie une transformation à marche forcée plutôt qu'une transition juste, respectueuse des terres et des personnes.

Le Collectif THT13/30 réaffirme sa volonté de se mobiliser aux côtés de la Région Sud et de la Région Occitanie, du Département des Bouches-du-Rhône et du Gard, des Métropoles, des communes concernées et du Parc naturel régional de Camargue afin de contribuer au succès d'un projet réellement adapté aux besoins de nos territoires. Cette mobilisation ne pourra toutefois se faire que dans le respect des territoires, des paysages, des activités agricoles, de la biodiversité et des engagements pris envers les populations locales.

Nous demeurons attachés à une solution alternative enterrée, plus respectueuse des espaces traversés et des patrimoines remarquables de Camargue, de Crau, de la Terre d'Argence et des Costières de Nîmes. C'est dans cet esprit de responsabilité, de concertation et de protection du territoire que le Collectif THT13/30 entend poursuivre son action.

---

#### **Contacts presse THT 13-30 :**

Jean-Laurent Lucchesi • 06.26.55.73.51 (porte-parole du Collectif)

Jean-Luc Moya • 06.73.28.16.82 (porte-parole du Collectif)

#### **Plus d'infos :**

Pétition « [Non au passage de la ligne aérienne 400.00 volts dans les Bouches-du-Rhône et le Gard](#) »

